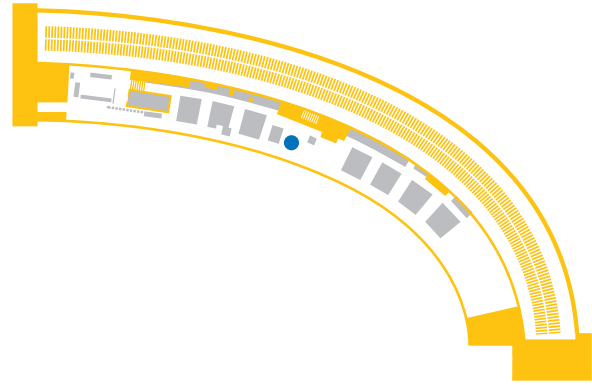


Les transformations de Paris entre 1821 et 1871



● Emplacement de la maquette dans la galerie d'architecture moderne et contemporaine



La Maquette

Cette maquette en plâtre et métal présente en vis-à-vis la même portion de Paris, à cinquante ans d'intervalle. Celle de gauche présente le plan de Paris en 1821, celle de droite le plan de Paris en 1871. Ces portions s'étendent du nord au sud et couvrent la zone urbaine entre la gare de l'Est et l'île de la Cité. Cette présentation permet d'évaluer les transformations de Paris entre ces deux dates, notamment les grandes percées et les nouveaux bâtiments. Ceux-ci, représentés sous la forme de silhouettes métalliques grises sont identifiables grâce aux légendes situées sur le côté droit de la maquette.

© CAPA / MMF / DP

FICHE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Programme :

Reconstruction et agrandissement de la ville de Paris

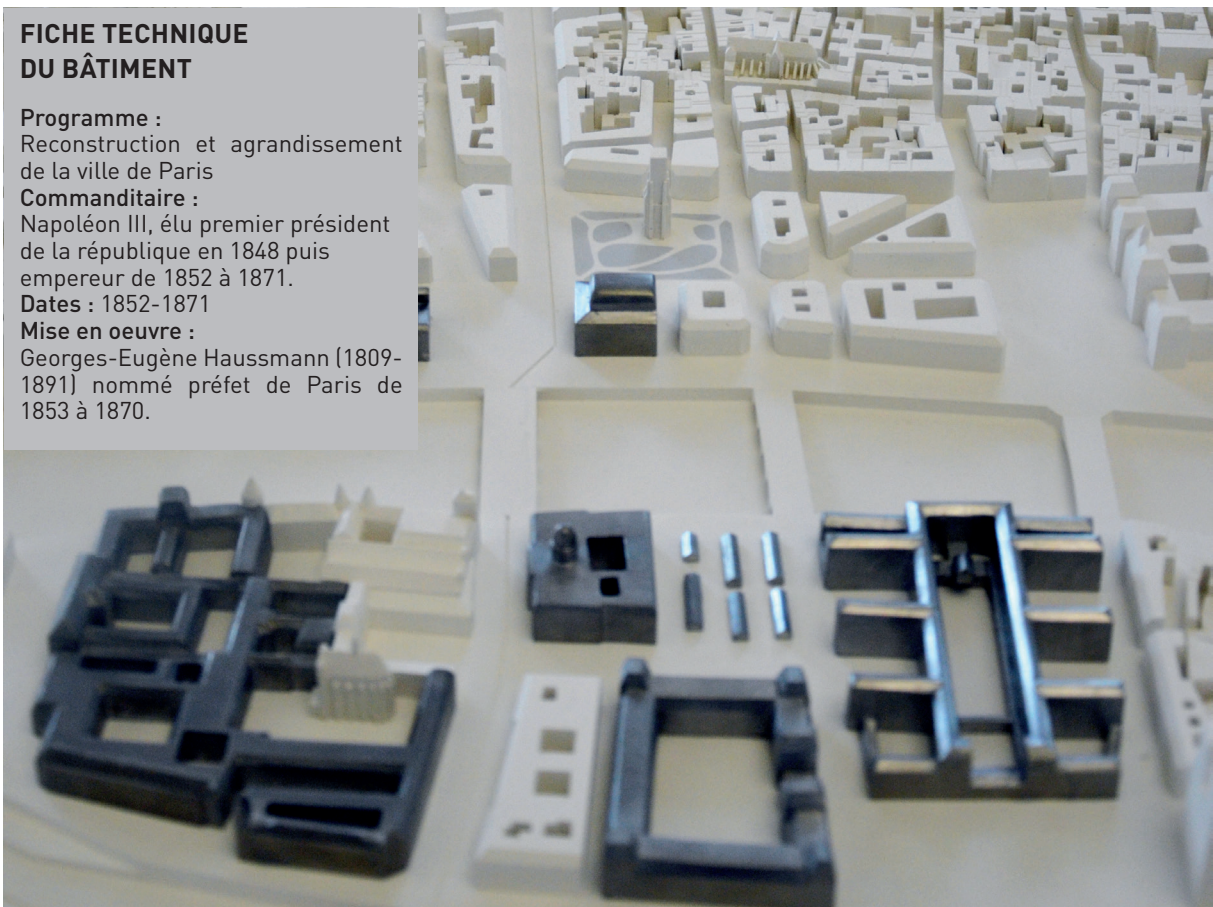
Commanditaire :

Napoléon III, élu premier président de la république en 1848 puis empereur de 1852 à 1871.

Dates : 1852-1871

Mise en oeuvre :

Georges-Eugène Haussmann (1809-1891) nommé préfet de Paris de 1853 à 1870.



© CAPA / MMF / DP



© CAPA / MMF / DP

Louis Napoléon Bonaparte (1809-1891)

Né en 1806, il est élu premier président de la République en 1848. Il se fait proclamer empereur le 2 décembre 1852. Quelques mois plus tard, il nomme Georges-Eugène Haussmann préfet de la Seine. Celui-ci mettra ses talents d'organisateur à la concrétisation des idées de l'empereur, qu'il corrige et complète.

Exilé dès l'âge de 6 ans, Louis-Napoléon Bonaparte réalise de nombreux voyages dans le monde, et il sera notamment très impressionné par la ville de Londres, la capitale britannique, qu'il considère comme un modèle d'urbanisme et d'hygiène. Londres possède en effet un système d'égouts très moderne, des chaussées larges avec trottoirs, de vastes squares et des bois aux alentours. À son tour, il souhaite adapter Paris à la société moderne et à ses nouveaux besoins. La mission qu'il confiera à Haussmann tient en trois points : aérer, unifier et embellir la ville.

Georges-Eugène Haussmann (1809-1891)

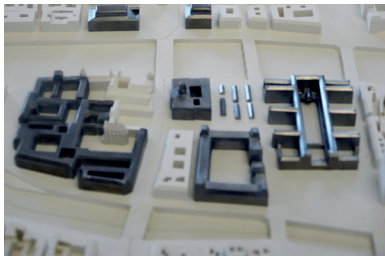
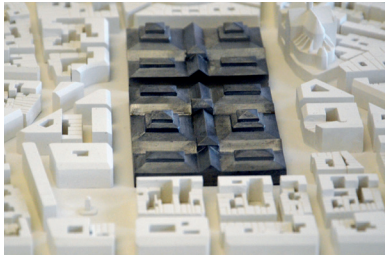
Il fréquente le lycée Condorcet à Paris et poursuit des études de droit. En parallèle de ces études, il est élève au conservatoire de musique de Paris. Il est nommé Secrétaire Général de la préfecture de la Vienne à Poitiers en 1831 et devient préfet d'Yssingeaux en 1832. Il est ensuite Préfet du Lot-et-Garonne, de l'Ariège, de la Gironde, du Var et de l'Yonne. Présenté à Napoléon III par Victor de Persigny, ministre de l'Intérieur, il devient préfet de la Seine le 22 juin 1853, succédant ainsi à Jean-Jacques Berger.

L'empereur Napoléon III lui confie alors la mission d'assainir et d'embellir Paris. Au cours des dix-huit années suivantes, Haussmann réorganise entièrement la capitale. Son œuvre lui permet d'accéder à de nombreux honneurs. Il essuie cependant d'importantes critiques, notamment sur la manière dont sont financés les travaux. Il est destitué en 1870, quelques mois avant la chute de Napoléon III. Il consacre la fin de sa vie à la rédaction de ses mémoires.

Contexte

Paris vers 1850 : un sombre constat

En 1850, la capitale doit faire face à une importante croissance démographique. Ainsi, de 1830 à 1848, la population parisienne passe de 750 000 habitants à plus d'un million. Or, l'espace compris dans l'enceinte de Philippe Auguste n'a pratiquement pas été modifiée depuis des siècles. Cela génère des problèmes d'insalubrité, et rend la ville particulièrement vulnérable aux épidémies de choléra. Celle de 1849 entraîne la mort de 20.000 personnes.



© CAPA / MMF / DP

Les courants utopistes du début du XIXe siècle

Dans le même temps, se développe un grand courant de pensée utopique influencé par l'humanisme des Lumières et les nouvelles idées socialistes prônées par Saint-Simon, Fourier. C'est la grande époque des mouvements sociaux. En dénonçant la vétusté et le taux croissant de mortalité lié aux épidémies, ces utopies préparent une grande réforme structurelle de la ville. Elles jouent un grand rôle dans l'établissement d'un plan drastique de rénovation de la ville, transformant la ville médiévale en une métropole moderne, digne de l'ère nouvelle.

La révolution industrielle

La révolution industrielle affecte en profondeur l'économie, la politique et la société du XIXe siècle. L'architecture est alors directement liée à ce phénomène majeur qui engendre la construction de nouveaux types de bâtiments. Le chemin de fer joue un rôle fondamental dans ce processus et la multiplication des réseaux ferrés entraîne la construction de nombreuses gares. La vie quotidienne se transforme, la population s'approvisionne dans des marchés couverts, des galeries marchandes puis des grands magasins. Participant au culte du progrès, ces nouveaux programmes architecturaux bénéficient des dernières innovations techniques. Les nouveaux matériaux, la fonte, le fer, et plus tard l'acier et la céramique permettent la construction de structures, souvent spectaculaires à l'instar des gigantesques galeries construites pour les expositions universelles. Si les performances des matériaux ne cessent de s'accroître, le domaine de la construction s'améliore également. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le verre est fabriqué industriellement et le travail du bois est mécanisé. Chacun peut désormais choisir son papier peint imprimé ou ses décors en plâtre sur catalogue. L'architecture unit l'art et l'industrie.

Les grandes percées repérables sur la portion de la maquette de 1871

Afin de faciliter l'acheminement des biens, des personnes et des troupes, Haussmann mène un vaste programme de percées dans Paris à partir des gares, nouvelles portes de la ville. Entre 1852 et 1870, plus de 200 kilomètres de voies nouvelles sont réalisés. Elles réorganisent totalement la circulation et le déplacement dans la ville. 200 kilomètres de voies nouvelles sont réalisées. Faciliter la circulation favorise la mobilité et la sécurité. Cela permet aussi de développer des activités commerciales et culturelles.

« Paris est le cœur de la France, mettons tous nos efforts à embellir cette grande cité, à améliorer le sort de ses habitants. Ouvrons de nouvelles rues, assainissons les quartiers populeux qui manquent d'air et de jour, et que la lumière bienfaisante du soleil pénètre dans nos murs. » Louis Napoléon, 1850.

Sur la maquette, plusieurs de ces percées sont repérables. La première se déploie sur un axe Nord-Sud (représenté en bleu sur le schéma). Tracée en 1852, elle est formée par le boulevard de Strasbourg. Elle se prolonge par la suite par le boulevard Sébastopol. Ce boulevard relie les nouvelles gares de l'Est et du Nord aux théâtres des grands boulevards, au Châtelet et au Théâtre Lyrique construits sous Napoléon III. Cela lui vaudra le nom de « ligne du plaisir ». Cet axe dessert aussi les services publics de la nouvelle administration comme le Palais de Justice ou le Tribunal de commerce situés sur l'île de la Cité et les nouvelles casernes Lobau, Cité et Napoléon. La deuxième se déploie sur un axe Est-Ouest, dans le prolongement de la rue de Rivoli, du Louvre à l'Hôtel de Ville. D'autres percées sont visibles, comme par exemple la percée de la rue du Louvre et de la rue de Turbigo, et celle du boulevard Magenta qui doit desservir les gares du Nord et de l'Est. Elle offre un accès vers le centre par le boulevard de Strasbourg. Ces nouveaux axes permettent la circulation entre des quartiers qui étaient jusqu'ici cloisonnés. Par ailleurs, le tissu urbain se modifie. Très serré au Moyen-Age avec ses maisons différenciées et imbriquées, il s'organise désormais en îlots d'immeubles « haussmanniens », uniformes et alignés le long des grands axes, donnant à Paris sa morphologie actuelle.

Les édifices nouveaux repérables sur la maquette de 1871

On peut repérer également sur la maquette de nouveaux bâtiments :

Gares du Nord (n°1) et de l'Est (n°2)

La première ligne, inaugurée en 1937 en région parisienne, relie Saint-Germain-en-Laye à Paris. Un débarcadère sommaire, qui tient alors lieu de gare, est construit en contrebas de la place de l'Europe. La première gare construite à Paris est la gare de l'Est en 1852 par François Alexandre Duquesney suivie de près par la gare du Nord en 1865 édiflée par l'architecte Jacques-Ignace Hittorff. Cette maquette est présentée dans la GAMC.

Les Halles de Baltard (n°3)

Ce projet construit entre l'ancien marché des Innocents et la Halle au blé concrétise le projet jamais réalisé d'une Grande Halle sous Napoléon Ier. Le concours est gagné par Baltard et la première pierre est posée en 1851. En 1870, douze pavillons sortent de terre. Cet ensemble sera dénommé par Émile Zola « le ventre de Paris ».

Le Théâtre du Châtelet (n°4), le théâtre lyrique (n°5), le Théâtre de la Gaîté lyrique (n°13)

Cinq nouveaux théâtres sont construits sous le Second Empire. Trois d'entre eux apparaissent sur la maquette : le théâtre du Châtelet, le théâtre de la Ville, le théâtre de la Gaîté, qu'il avait fallu démolir lors de la percée du boulevard Voltaire en 1861. Il est reconstruit presque à l'identique rue Papin par l'architecte Alphonse Cusin. Il est consacré à l'opéra lyrique. Bientôt, avec sa nouvelle salle de mille huit cents places richement décorée, son vestibule majestueux et son grand foyer public, le théâtre devient l'un des bijoux de la scène culturelle parisienne. Il est inauguré le 4 septembre 1862. Louis Ulbach, journaliste du Temps décrit la salle : « Quel beau théâtre ! Quel plafond ! Quelle loge ! Quel beau vilain foyer, vaste, lumineux et chargé d'or !...Oui, l'architecte a réussi complètement. »

Légende :

- ① Caserne
- ② Théâtre de la Gaîté Lyrique
- ③ Marché du temple
- ④ Halles Baltard
- ⑤ Théâtre du Châtelet
- ⑥ Théâtre de la Ville
- ⑦ Palais de justice
- ⑧ Tribunal de commerce
- ⑨ Marché au fleurs
- ⑩ Hôtel Dieu
- ⑪ Caserne



L'Hôtel-Dieu (n°6), le Marché aux fleurs (n°7), le tribunal de commerce (n°9), le Palais de Justice (n°10)

En 1865, toute la partie est de l'île de la Cité, l'un des quartiers médiévaux les plus denses, est détruite. Des centaines de maisons et des églises sont démolies, occasionnant la disparition presque totale de l'ancien tissu urbain pour céder la place à trois bâtiments principaux : l'Hôtel-Dieu (démoli pour cause de vétusté), le Palais de Justice, et le tribunal de commerce.

À cela s'ajoutent le Marché aux fleurs et la caserne de la Cité (actuelle préfecture de police).

Les casernes Napoléon, Lobau, Cité et Château-d'Eau (n°8)

Le Second Empire succède à deux révolutions urbaines qui ont donné lieu à l'invasion du centre de Paris et à l'élévation de barricades difficiles à démonter dans les rues étroites et tortueuses. La percée de grandes artères va permettre de remédier à ce type de troubles. L'implantation en centre-ville de plusieurs casernes qui accueillent les troupes favorise le retour à l'ordre.

« Paris est un immense atelier de putréfaction, où la misère, la peste, et les maladies travaillent de concert où ne pénètrent guère le soleil et l'air. Paris, c'est un lieu où sur sept petits enfants il en meurt quatre dans l'année. »

Victor Considérant, 1845.

Le marché du Temple (n°11)

Le banquier Prosper Ferrère crée la Compagnie générale des marchés pour construire des marchés dont il obtient le droit d'exploitation pour cinquante ans. Le marché du Temple est l'une de ses réalisations.

Les mairies des Ier, IIe, et IVe arrondissements (n°12)

Pour faire face aux afflux de populations et à la nouvelle organisation de la ville, certaines mairies sont reconstruites, d'autres sont simplement agrandies et restaurées.

Néanmoins, toutes les transformations, notamment la création de parcs et de squares, la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable, le remaniement du réseau d'égouts, l'éclairage au gaz ou les équipements en mobilier urbain ne sont pas visibles sur cette maquette.

Bibliographie

Claude Heurteux, Patrice de Moncan, **Le Paris d'Haussmann**, Paris, Éditions du Mécène, 2009.

René Le Mée, « **Le choléra et la question des logements insalubres à Paris (1832-1849)** », in *Population*, 53e année, n°1-2, 1998 p.379-397.

Pierre Pinon, **Atlas du Paris haussmannien : la ville en héritage du Second Empire à nos jours**, Paris, Parigramme, 2002.

Les Faiseurs de villes : 1850-1950, sous la direction de Thierry Paquot, Gollion-Paris, Éditions Infolio, 2010.

« **Le Paris d'Haussmann** », in TDC : textes et documents pour la classe, n° 1075, Édition du C.N.D.P., mai 2014